



Arnaques par entreprise de creation de site web

Par **kits**, le **06/03/2008** à **13:54**

Bonjour,

Nous sommes une toute jeune entreprise, nous avons donc fait appel à une entreprise de création de site internet.

Nous avons plutôt un bon contact avec eux; mais le jour où j'ai envoyé la première partie du règlement (novembre), plus de nouvelles; après divers coups de téléphones nous avons le responsable qui s'excuse du retard et promet le site et la facture pour la semaine d'après (début janvier).

cela fait quasiment 2 mois, bien sûr rien n'est arrivé, ni site, ni facture justifiant, notre premier versement.

donc nous avons essayé en vain de téléphoner, de mailer, de laisser des messages mais rien.

Après enquête auprès d'un client qui a eu son site en ligne (lui!!), ce client m'informe que cette entreprise aurait eu une liquidation judiciaire (apparemment en décembre)!!

Que pouvons-nous faire pour récupérer notre avance de paiement ?

MERCI